

PICHON

**ASSOCIATION MADERA**

3, rue Roubo  
75011 PARIS

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2013**

**ROLAND MICHEL PICHON**

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT

DE DROIT

DES AFFAIRES

31 RUE BEAUBOURG

75003 PARIS

TÉL 01 48 04 83 82

FAX 01 48 04 83 36

rp@pichon.org

MEMBRE

D'UNE

ASSOCIATION

AGRÉÉE

LE RÈGLEMENT

DES HONORAIRES

PAR CHÈQUE

EST ACCEPTÉ

SIRET N° 317 773 927 00064

APE 6920 Z

N° TVA FR 70 317 773 927

**ASSOCIATION MADERA**

3, rue Roubo  
75011 PARIS

**Rapport du Commissaire  
Aux Comptes  
Sur les comptes annuels 2013**

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 17 septembre 2011, je vous présente mon rapport sur:

- le contrôle des comptes annuels de l'Association MADERA arrêtés par le Conseil d'Administration tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de l'exercice professionnel applicable en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiants des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**ROLAND MICHEL PICHON**

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT  
DE DROIT  
DES AFFAIRES

31 RUE BEAUBOURG  
75003 PARIS  
TÉL 01 48 04 83 82  
FAX 01 48 04 83 36  
rp@pichon.org

MEMBRE  
D'UNE  
ASSOCIATION  
AGRÉÉE

LE RÈGLEMENT  
DES HONORAIRES  
PAR CHÈQUE  
EST ACCEPTÉ

SIRET N° 317 773 927 00064  
APE 6920 Z  
N° TVA FR 70 317 773 927

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment sur,

- la vérification sur pièces de l'application des procédures de contrôle interne en matière financière.

- l'analyse par sondage des justificatifs et de la justification des charges affectées aux programmes, en cours et terminés, financés par,

- l'Union Européenne: les projets LRRD Wardak et Santé animal-AVPL(troisième financement),
- l'Agence française de Développement (AFD): le projet « Appui au développement rural dans les districts de Behsud I et II,

pour lesquels nous avons émis des rapports d'audits dans le cadre de DDL (diligences directement liées).

- l'analyse de la comptabilité analytique tenue par programme et la corrélation avec la comptabilité générale.

- Le calcul des résultats budgétaires liés à l'avancement des projets.

- l'analyse des mentions dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la trésorière et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 4 septembre 2014

Roland-Michel FICHON  
Commissaire aux Comptes  
~~Inscrit à la Compagnie~~  
Régionale de PARIS

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	957 419	953 955	3 464	3 839	375	9.77	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 177		2 177	2 612	435	16.65		
<b>TOTAL I</b>	<b>959 595</b>	<b>953 955</b>	<b>5 641</b>	<b>6 451</b>	<b>810</b>	<b>12.56</b>		
Comptes de liaison								
<b>TOTAL II</b>								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	7 602 705		7 602 705	4 154 214	3 448 491	83.01	
	Autres créances	75 201		75 201	79 739	4 538	5.69	
Valeurs mobilières de placement	1 051		1 051	1 036	14	1.37		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	3 107 776		3 107 776	3 062 705	45 071	1.47		
Charges constatées d'avance (3)	15 002		15 002	7 126	7 876	110.53		
<b>TOTAL III</b>	<b>10 801 735</b>		<b>10 801 735</b>	<b>7 304 821</b>	<b>3 496 914</b>	<b>47.87</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>11 761 330</b>	<b>953 955</b>	<b>10 807 375</b>	<b>7 311 272</b>	<b>3 496 104</b>	<b>47.82</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	11 990		151 843	163 833	107,90	
	Report à nouveau	465 663		493 647	27 985	5,67	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>134 285</b>		<b>179 828</b>	<b>45 543</b>	<b>25,33</b>	
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	<b>319 387</b>		<b>465 663</b>	<b>146 275</b>	<b>31,41</b>	
	Comptes de liaison						
	<b>TOTAL II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques	136 669		146 219	9 551	6,53	
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>	<b>136 669</b>		<b>146 219</b>	<b>9 551</b>	<b>6,53</b>	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	2 903 368		3 224 007	320 639	9,95	
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 686		42 623	54 063	126,84	
	Dettes fiscales et sociales	106 117		60 904	45 213	74,24	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	156 260		198 140	41 880	21,14	
Instruments de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	7 088 888		3 173 716	3 915 172	123,36	
	<b>TOTAL IV</b>	<b>10 351 320</b>		<b>6 699 390</b>	<b>3 651 930</b>	<b>54,51</b>	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>10 807 375</b>		<b>7 311 272</b>	<b>3 496 104</b>	<b>47,82</b>	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

3 262 431    3 525 674  
2 903 368    3 224 007

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises	2 105		6 189		4 083-	65.98-
Production vendue de Biens et Services	6 177		20 738		14 561-	70.21-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 715 163		3 607 080		891 917-	24.73-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	19 212		4 017		15 195	378.26
Collectes						
Cotisations	635		808		173-	21.36-
Autres produits	4 399		19 525		15 127-	77.47-
<b>TOTAL I</b>	<b>2 747 691</b>		<b>3 658 356</b>		<b>910 665-</b>	<b>24.89-</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises	62 336				62 336	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	102 880		94 416		8 464	8.96
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	1 006 413		1 406 491		400 078-	28.45-
Impôts, taxes et versements assimilés	85 796		76 331		9 465	12.40
Salaires et traitements	1 333 554		1 720 468		386 914-	22.49-
Charges sociales	163 286		223 250		59 964-	26.86-
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	44 190		187 852		143 662-	76.48-
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	1 173		1 099		75	6.80
<b>TOTAL II</b>	<b>2 799 629</b>		<b>3 709 907</b>		<b>910 278-</b>	<b>24.54-</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>51 937-</b>		<b>51 550-</b>		<b>387-</b>	<b>0.75-</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		42			42	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change		2 297			2 297	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				289	289	100.00
<b>TOTAL V</b>		<b>2 340</b>		<b>289</b>	<b>2 051</b>	<b>710.82</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				828	828	100.00
Différences négatives de change		85			85	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>		<b>85</b>		<b>828</b>	<b>742</b>	<b>89.70</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>		<b>2 255</b>		<b>539</b>	<b>2 794</b>	<b>518.23</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>49 683</b>		<b>52 089</b>	<b>2 407</b>	<b>4.62</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				4 172	4 172	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				5 109	5 109	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges		144 808		8 055	136 753	NS
<b>TOTAL VII</b>		<b>144 808</b>		<b>17 336</b>	<b>127 472</b>	<b>735.30</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		92 370			92 370	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		372			372	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		136 669		145 075	8 406	5.79
<b>TOTAL VIII</b>		<b>229 411</b>		<b>145 075</b>	<b>84 336</b>	<b>58.13</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>84 603</b>		<b>127 738</b>	<b>43 136</b>	<b>33.77</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		<b>2 894 840</b>		<b>3 675 981</b>	<b>781 142</b>	<b>21.25</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		<b>3 029 125</b>		<b>3 855 809</b>	<b>826 684</b>	<b>21.44</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>134 285</b>		<b>179 828</b>	<b>45 543</b>	<b>25.33</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		<b>134 285</b>		<b>179 828</b>	<b>45 543</b>	<b>25.33</b>

## **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos, de l'Association MADERA - 3 rue Roubo- 75011 PARIS, ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005, y compris l'application du règlement CRC n°99-01 modifié par le règlement n°2004-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC 99-01 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

#### **1 / COURS DE CHANGE :**

Pour l'établissement des comptes annuels en Euros, les cours de change retenus ont été respectivement :

de 134.430833 Roupies Pakistanaïses pour 1 Euro,  
de 71.387006 Afghanis pour 1 Euro  
et de 1.347169 U.S. Dollars pour 1 Euro.

Il s'agit de cours correspondant à la moyenne des cours réels appliqués lors des transferts de fonds de l'exercice entre les différents sites et notamment de PARIS à KABOUL.

#### **2 / PROJETS EN COURS / PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :**

Comme à la clôture précédente, la comptabilité analytique permet de suivre exactement l'avancement des charges spécifiques à chacun des programmes en cours.

Le principe comptable retenu consiste à ne constater les résultats qu'une fois que le programme est totalement achevé.

Ainsi, pour les programmes en cours au 31/12/2013, il a été procédé à un ajustement des recettes par rapport aux seules charges déjà engagées. Cet ajustement aboutit à la constatation au 31/12/2013 de produits constatés d'avance pour un montant global consolidé de :7 088 888.16 €.

#### **3 / PARTICIPATION LOCALE - MISE A DISPOSITION DE MAIN D'OUVRE CONTRATS EN NATURE**

Comme cela avait déjà été le cas pour l'exercice précédent, la participation locale n'a pas été valorisée cette année. Toutefois il est rappelé que les contrats en nature font, eux, l'objet d'une comptabilisation en recettes et en dépenses pour une égale valeur. Au cours de l'exercice 2013 aucune subvention de ce type n'a été reçue.



**4 / PROVISION POUR RISQUE DE FERMETURE DES SITES** Comme à la clôture de l'exercice précédent, il n'a pas été provisionné de risque financier correspondant à des indemnités de licenciements éventuelles à verser au personnel local.

Compte tenu des locations des différents locaux, généralement signées pour 6 mois, la provision pour risque de fermeture des sites a été limitée, au 31/12/2013, à **un** mois de loyers par bail.

Cette provision s'élève à 4 789 euros pour 2013.

#### **5/ CONTRAT NSP IX**

Concernant ce contrat, des dépenses ont été engagées à hauteur de 90 000 € env. mais leur financement n'est pas encore obtenu car des amendements au contrat sont en cours de négociation.

#### **6 / VALORISATION DU BENEVOLAT - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARIS**

L'Assemblée Générale de l'Association a formulé le souhait de voir évaluer chaque année le bénévolat réalisé par les membres du Conseil.

Concernant l'exercice 2013, ce bénévolat a été valorisé sur la même référence salariale que celle retenue pour l'exercice 2012.

Nombre de jours de bénévolat effectués par des Administrateurs de MADERA en 2013 = 78 jours (AG + réunions CA + Bureaux)

Nombre de jours de bénévolat pour une mission terrain effectuée par les membres du bureau de MADERA en avril et mai 2013, soit 11 jours.

Briefing expatriés, appui divers par des membres du bureau sur l'équivalent de 6 jours.

Représentation auprès de ENNA (European Network of Ngos Working in Afghanistan) par SG : 5 jours.

Participation au collectif des ONG travaillant en Afghanistan : participation du président, 10 jours.

Diverses rencontres avec les représentants institutionnels, 4 jours.

Valorisation, « en salaires bruts », des 114 jours soit 16.28 semaines de bénévolat réalisées en 2013 = environ

14634 Euros.(900 € la semaine)

Comme les années précédentes, ce bénévolat n'a pas été comptabilisé au 31/12/2013.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Compte tenu de l'obligation d'ouvrir un sous-compte bancaire par "projet" de la part des organismes financeurs (Union Européenne, Misereor et ECHO), la ventilation de ces sous-comptes bancaires apparaît à l'actif du bilan avec pour contrepartie un montant global au passif du bilan. Il faut donc "compenser" les montants actifs et passifs pour avoir le solde net de trésorerie.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 816
Dettes fiscales et sociales	14 865
Autres dettes	2 350
Total	50 031

**Détail des charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	
Electricité afa	1 100
Honoraires expert comptable mission 2013 EUR	5 000
services bancaires afa	432
Honoraires divers afa	162
Locations et divers usd	1 796
Cabinet Pichon Audit	19 000
Assurance déplacement longue durée	4 108
Frais de déplacement	912
Electricite	307
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
Provision pour congés payés	9 721
Provision harges sociales congés payés	4 365
Formation professionnelle continue	778
AUTRES CHARGES A PAYER	
Billets retours salariés expatriés	1 950
Prime de déménagement salariés expatriés	400
Total	50 031

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances	1 732		
Locations	1 617		
Billet d'avions 2014	1 399		
Maintenance	218		
Locations usd	3 554		
Honoraires usd	4 819		
Abonnement internet usd	1 439		
Locations afa	224		
<b>Total</b>	<b>15 002</b>		

**Détail des produits constatés d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PHDP 2	112 955		
ANIMAL H 2014	2 169 667		
GERES CENTRAL HIGHLANDS Phase 0	21 458		
GERS CENTRAL HIGHLANDS Phase 1	2 140 091		
MRRD / NSP IX	204 386		
MRRD NSP X	331 416		
MRRD NSP IX 2 INSECURITY	93 293		
MRRD NSP XI	1 887 965		
MISEREOR	84 898		
WPF GHOR	11 763		
FSD	30 996		
<b>Total</b>	<b>7 088 888</b>		

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pertes sur projet NSP VII achevé	3 455	
- Pertes sur projet NSP VIII achevé	21 090	
- Pertes sur projet AFD Est achevé	67 825	
- Valeur comptable elements d'actifs cedes	372	
<b>Total</b>	<b>92 742</b>	

PICHON

ASSOCIATION MADERA

3, rue Roubo  
75011 PARIS

RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2013

ROLAND MICHEL PICHON

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT

DE DROIT

DES AFFAIRES

31 RUE BEAUBOURG

75003 PARIS

TÉL 01 48 04 83 82

FAX 01 48 04 83 36

rp@pichon.org

MEMBRE

D'UNE

ASSOCIATION

AGRÉÉE

LE RÈGLEMENT

DES HONORAIRES

PAR CHÈQUE

EST ACCEPTÉ

SIRET N° 317 773 927 00064

APE 6920 Z

N° TVA FR 70 317 773 927

**ASSOCIATION MADERA**

3, rue Roubo  
75011 PARIS

RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE 2013

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je dois vous présenter mon rapport sur les conventions dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

**ROLAND MICHEL PICHON**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT

DE DROIT

DES AFFAIRES

31 RUE BEAUBOURG

75003 PARIS

TÉL 01 48 04 83 82

FAX 01 48 04 83 36

rp@pichon.org

MEMBRE

D'UNE

ASSOCIATION

AGRÉÉE

LE RÈGLEMENT

DES HONORAIRES

PAR CHÈQUE

EST ACCEPTÉ

SIRET N° 317 773 927 00064

APE 6920 Z

N° TVA FR 70 317 773 927

Fait à Paris, le 04 septembre 2014

Roland-Michel PICHON  
Commissaire aux Comptes  
~~Inscrit à la Compagnie~~  
Régionale de PARIS